

Compte rendu de la séance du vendredi 09 février 2018

Secrétaire de la séance: Jacqueline SAINTE-CROIX

Présents : Jean-Claude DEDIEU, Nathalie TEYSSANDIER, Laurent BALAGUE, Jacqueline SAINTE-CROIX

Absents :

Représenté : Pascal AUDABRAM

Excusés : Aline DESCOUENS

Ordre du jour:

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2017

DELIBERATIONS:

- Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège
- Soutien à l'hôpital public

QUESTIONS DIVERSES:

- Demandes de subventions pour le projet de création d'un sentier du tour du Château

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2017 A L'UNANIMITE**

- **DELIBERATIONS DU CONSEIL:**

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'ARIEGE (DE 2018 001)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège réuni le 15 décembre 2017 en assemblée générale s'est prononcé favorablement à l'unanimité pour modifier les statuts du SDE09.

Les modifications statutaires proposées principalement sont :

- **Acter le nouveau périmètre du Syndicat** suite à l'adhésion de 17 Communautés de Communes. Les nouveaux EPCI issus de la fusion de plusieurs Communautés de Communes se trouvent implicitement adhérents au SDE09 au 1er janvier 2017.
- **Acter le SDE09 comme Syndicat mixte fermé à la carte** en introduisant dans le cadre de compétence à la carte la distribution publique de chaleur et de froid.
- **Acter le transfert au SDE09 de la compétence éclairage** public travaux neufs et entretien des EPCI
- **Préciser le cadre des activités annexes et complémentaires**
- **Acter la représentation des EPCI au Syndicat par un délégué**
- **Modifier l'article 10** qui traite des recettes budgétaires du Syndicat notamment : les cotisations syndicales et les contributions des membres aux dépenses, fixées par délibération du Comité Syndical, les fonds de concours, les ressources perçues au titre des prestations inscrites dans un budget annexe.

Il revient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption des statuts.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et , après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents et représentés:

-D'approuver les modifications statutaires proposées et d'adopter les statuts joints à la présente délibération.

Résultat du vote : Pour: 5 Contre :0 Abstention: 0 Adoptée

SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER ARIEGE COUSERANS (DE 2018 002)

Considérant que la situation financière déficitaire du Centre Hospitalier Ariège Couserans menace à terme les missions de notre hôpital public de proximité,

Considérant que la configuration géographique de notre territoire, et notamment l'éloignement et l'enclavement de plusieurs de nos communes dites de fond de vallée, nécessite une structure de soin adaptée au plus près de nos populations,

Considérant, enfin, que la République Française a le devoir d'assurer une égalité de soins sur tout son territoire en prenant en compte les disparités géographiques,

Le Conseil Municipal d'Encourtiech exige que la Ministre de la Santé, au travers de l'Agence Régionale de Santé, prenne toutes dispositions budgétaires et organisationnelles afin de pérenniser les missions de notre Hôpital de proximité.

Le Conseil Municipal alerte d'autre part la Ministre de la Santé sur le fait que l'organisation de la politique de santé ne peut être uniforme sur tout le territoire national et qu'il doit être pris en considération les besoins des citoyens résidant dans des zones rurales et de montagne, où les déplacements pour rejoindre un établissement de soins peuvent être très aléatoires par rapport aux zones urbaines à proximité des métropoles.

Résultat du vote : Pour: 5 Contre :0 Abstention: 0 Adoptée

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée.